

Paris, le 29 mai 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nouvelle phase de montage des infrastructures de Paris 2024

Une nouvelle phase de montage des infrastructures temporaires nécessaires pour l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques va débuter le 30 mai 2024.

L'extension des installations temporaires sur le domaine public rend nécessaire l'adaptation de la circulation sur certains secteurs parisiens, et impacte le fonctionnement de certains parkings publics souterrains ou de surface, les installations de l'organisateur obstruant des organes de sécurité incendie ou condamnant des issues de secours.

Il est vivement recommandé aux automobilistes parisiens et franciliens d'anticiper leurs déplacements, de consulter des applications de guidage routier en temps réel, et d'éviter et contourner très largement le centre de Paris.

Conformément aux annonces faites par l'organisateur en conférence de presse le 1^{er} mars, les impacts s'étendent ainsi :

⇒ **Sur le secteur des Invalides, à compter du 30 mai 2024 à 8h :**

Le secteur des Invalides accueillera les épreuves de tir à l'arc et para tir à l'arc, l'arrivée du marathon et du para marathon et le départ de la course de cyclisme contre la montre.

La poursuite de l'installation de ces sites de compétition nécessite la fermeture à la circulation du rond-point des Bleuets de France.

Le double-sens de circulation motorisée est toutefois maintenu sur la rue de Grenelle, avec rétrécissement des voies.

Le parking public souterrain Invalides sera fermé jusqu'au 25 septembre. Le fonctionnement de la station-service est maintenu jusqu'au 17 juin puis sera suspendu jusqu'au 25 septembre.

⇒ **Sur le secteur du Trocadéro Champ de Mars, à compter du 31 mai 2024 à 8h :**

Le secteur du Trocadéro accueillera la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques, le parc des Champions, ainsi que le départ et l'arrivée de la marche à pied et du cyclisme en ligne.

Dans ce secteur, l'avenue des Nations-Unies sera fermée à la circulation motorisée et piétonne entre la rue Le Nôtre et la place de Varsovie et entre la place de Varsovie et l'avenue Albert de Mun. La rue Le Nôtre passe en double-sens de circulation pour les besoins de la desserte locale.

Le parking public souterrain Joffre sera fermé du 15 juillet au 8 septembre, le Grand Suffren en surface sera lui aussi fermé du 15 juillet au 8 septembre également.

⇒ **Sur le secteur Concorde, à compter du 1^{er} juin 2024 :**

L'ensemble de la place de la place de la Concorde, qui accueillera les épreuves de BMX Free style, breaking, basket 3x3, skateboard, ainsi que la cérémonie d'ouverture des Jeux paralympiques, est fermé à toute circulation :

- Dans le sens nord-sud, la rue Royale est fermée à la circulation générale, sauf pour les nécessités de la desserte locale, dès la place de la Madeleine comme depuis la rue du Faubourg-Saint-Honoré, jusqu'à la place de la Concorde ;
- Dans le sens sud-nord, depuis la rue de Rivoli déjà limitée à la circulation générale, la circulation reste ouverte sur la rue Royale vers Madeleine. La desserte locale reste autorisée dans un sens est-ouest vers l'avenue Gabriel.
- Dans le sens ouest-est, sur l'avenue des Champs-Élysées, la circulation entre l'avenue Winston Churchill et la place de la Concorde est fermée.
- Le pont de la Concorde est accessible depuis le cour la Reine dans un sens nord-sud et reste accessible pour la desserte locale dans un sens sud-nord.

Des déviations pour la circulation des vélos seront mises en place (consultables sur le site de la ville paris.fr).

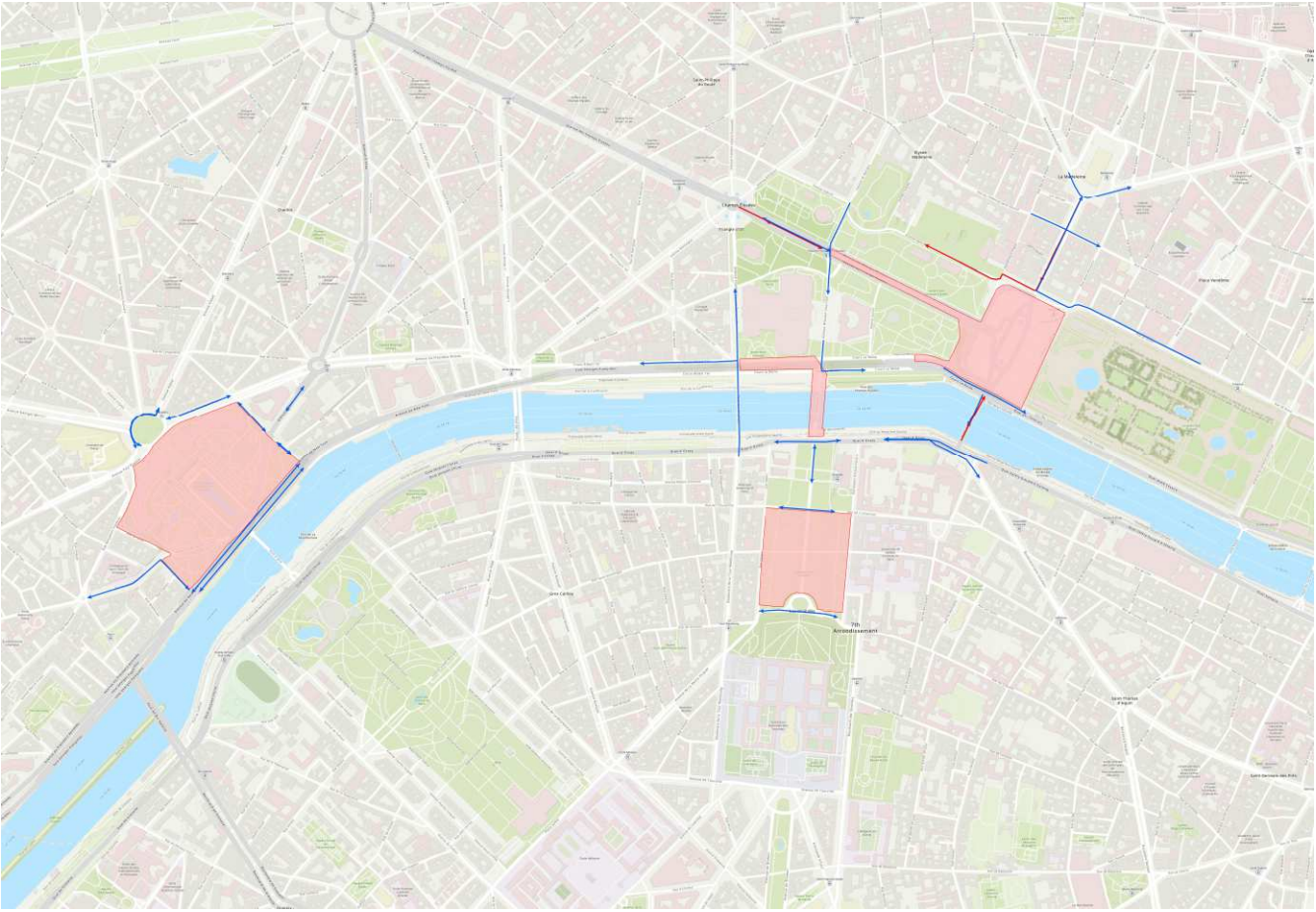
Le parking public souterrain La Concorde est fermé du 1^{er} juin au 25 septembre.

⇒ **Sur les quais bas, à compter du 3 juin :**

Ce secteur accueillera le départ des courses de triathlon, para triathlon, de la natation marathon et l'arrivée de la course de cyclisme contre la montre.

Les ports des Champs-Élysées et des Invalides seront fermés de 7h à 18h rive droite et de 6h à 12h rive gauche.

Pour accompagner ces opérations d'installation, un dispositif de circulation sera mis en place par la préfecture de police et la Ville de Paris, aux abords des secteurs Invalides, Trocadéro et Concorde, et sur les grands axes. Les axes demeurant circulants aux abords des secteurs figurent sur la carte (flèches bleues). Les secteurs restent accessibles pour les nécessités de la desserte locale (passage aux points de filtrage).



Pour aller plus loin

- Retrouvez l'ensemble des documents, cartes et informations sur le site JOP de la préfecture de police :

<http://www.missionjop2024.fr/>



- Découvrez la carte interactive du Ministère des transports afin d'anticiper les déplacements sur route et dans les transports en commun :

<https://anticiperlesjeux.gouv.fr/>



- Consultez la FAQ de la mairie de Paris sur les périmètres et les accès:

<https://www.paris.fr/pages/jeux-olympiques-et-paralympiques-de-paris-2024-toutes-les-reponses-a-vos-questions-21857>



- Retrouvez également la carte des phases de montage et démontage des sites temporaires sur le site de Paris 2024 :

www.Paris2024.org/fr/Montage-Demontage-Sites/



Contact presse

Préfecture de Police

ppcom@interieur.gouv.fr